



Rentrer plus tôt à la maison après votre accouchement ?



› Une opportunité grâce à un accompagnement qui répond à vos besoins

Vous êtes enceinte ...

Tout d'abord, permettez-nous de vous féliciter et de vous remercier d'avoir choisi notre maternité.

Tout au long de votre grossesse, durant votre séjour à la maternité et à votre retour à domicile, nos équipes, gynécologues, sages-femmes, pédiatres, en collaboration avec votre médecin traitant et l'ONE vont vous accompagner et mettre tout en œuvre pour vous permettre de rentrer à la maison en toute sécurité.

Votre séjour à la maternité durera, en dehors de toute **contre-indication médicale** :

- au maximum 72 H après un accouchement sans complication,
- au maximum 96 H après une césarienne sans complication, avec un suivi à votre domicile par une sage-femme.

Cette diminution du séjour concerne toutes les maternités.

En partenariat avec les maternités du Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye et du CHU N.D. des Bruyères, ainsi qu'avec les médecins traitants, nous organisons une prise en charge qualitative depuis le début de votre grossesse jusqu'à votre retour à domicile.



EN PRATIQUE, QUE VA-T-IL SE PASSER ?

> 1^{ère} étape :

Prendre un rendez-vous entre **20 et 24 semaines** auprès d'une sage-femme de notre consultation qui fera un point avec vous sur les personnes de contact : gynécologue, pédiatre, sage-femme, TMS ONE, médecin traitant, ... Elle évaluera vos besoins d'information, vous remettra une liste des ateliers organisés à la maternité, vous conseillera sur votre parcours de grossesse, votre projet de naissance, ...

> 2^{ème} étape :

Vous rendre chez votre médecin traitant, si vous n'en avez pas, en choisir un. Votre médecin, ainsi averti de votre grossesse, pourra être un partenaire privilégié lors de votre retour à domicile.

> 3^{ème} étape :

Prendre un rendez-vous entre **34 et 36 semaines** auprès d'une sage-femme de notre consultation. A cette consultation, la sage-femme répondra à vos questions sur votre séjour à la maternité et votre retour à domicile. Elle vérifiera votre dossier, les informations reçues, votre souhait d'aide à domicile, ...



VOTRE RETOUR A DOMICILE

Une sage-femme passera à votre domicile 24 et 48 heures après votre sortie, voire plus si nécessaire.

Nous vous demanderons également d'avertir votre médecin traitant de votre retour.

En effet, votre bébé devra être examiné entre le 5ème et 8ème jour après sa naissance, soit par votre médecin traitant, soit par un pédiatre.

Si vous rencontrez le moindre problème, si vous vous posez des questions, si vous avez besoin d'être rassuré, ... vous pourrez nous contacter jour et nuit à la maternité au 04/321.65.80 (salle 45) ou au 04/3216578 (salle 43).

CHR de la Citadelle

Sage-femme de référence retour à domicile : 04/321.70.56

Rendez-vous gynécologie : 04/321.65.15

Rendez-vous pédiatrie : 04/321.56.00

Préparation prénatale aquatique : 04/321.65.15

Rendez-vous massage bébé : 04/321.65.80

Boulevard du XIIème de ligne, 1 - 4000 LIEGE

www.chrcitadelle.be